

1. Objectifs de la mission

Cette mission qui rentre dans le cadre du Programme National concernant la Mise en Place d'un Dispositif Permanent d'Enquêtes auprès des Ménages en République Unie du Cameroun avait pour objectifs de :

- Procéder à la révision du document de projet de propositions concernant la mise en place d'une structure permanente;
- Discuter avec les autorités camerounaises des possibilités de financement de leur programme d'enquêtes par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

2. Personnes rencontrées

Au cours de son séjour la mission a rencontré et a eu des séances de travail avec les personnes suivantes :

Ministère de l'Economie et du Plan

- Mr. Ngaé Moubéké Moïse, Secrétaire Général
- Mr. Balepa Martin, Directeur-Adjoint de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
- Mr. Ngievoua, Chef Service à la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
- Mr. Meka Bano, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

Nations-Unies

- Mr. Wali Shah Wali, Représentant Résident du PNUD
- Mr. Van Der Kloet, Représentant Résident-Adjoint du PNUD.

Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne

- Mr. Schröber, Premier Conseiller.

I. Révision du document de projet de propositions

Le programme de la République Unie du Cameroun prévoit la réalisation des enquêtes suivantes :

- 1981 Enquête sur les revenus, les dépenses et la consommation
- 1982 Enquête Emploi
- 1983 Enquête Démographique
Enquête sur la Santé, l'environnement et l'éducation
- 1984 Enquête sur les perspectives sociales.

Au moment de l'élaboration du document de projet de propositions concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquêtes sur les ménages en République Unie du Cameroun, il existait un projet ad-hoc d'enquête budget-consommation dont les éléments ont été intégrés dans le budget du programme sous leur forme du moment.

Après plusieurs révisions des objectifs de l'enquête, de la taille de l'échantillon, de la méthodologie et du budget, l'on est arrivé maintenant à une forme définitive, ce qui entraîne des amendements à certaines lignes du budget du projet camerounais.

a. Personnel de terrain

Plusieurs amendements ont été apportés à cette ligne.

1980: Initialement il avait été prévu que les superviseurs qui sont les chefs de services provinciaux de la Statistique, subiraient à Yaoundé un stage initial de 6 mois au début du programme. Ces responsables ayant d'autres tâches à assumer dans leurs services, l'organisation d'un tel stage s'est avérée impossible. Il a donc été retenu un stage de un mois avant le début de la première enquête du programme, à savoir l'enquête sur les revenus, les dépenses et la consommation prévue pour 1981. Ceci entraîne le passage du nombre d'hommes/mois de 42 à 7 pour les superviseurs et les chauffeurs de terrain.

1981: L'enquête sur les revenus, les dépenses et la consommation sera réalisée sur le terrain. Compte tenu des caractéristiques techniques (taille de l'échantillon, méthodologie de la collecte) de l'époque, on avait inclus dans le budget :

- 200 enquêteurs dont 50 permanents 2400 h/m
- 50 contrôleurs dont 12 permanents 600 h/m

La forme définitive de l'enquête prévoit :

- 86 enquêteurs dont 50 permanents
- 18 contrôleurs dont 12 permanents.

Ces modifications font passer le nombre d'hommes/mois du personnel de terrain temporaire de 1800 à 432 pour les enquêteurs et de 456 à 72 pour les contrôleurs.

1983: En 1983 doivent être réalisées deux enquêtes :

- l'enquête démographique
- l'enquête sur la santé, l'environnement et l'éducation.

Initialement il avait été prévu que les deux enquêtes se dérouleraient simultanément, ce qui aurait nécessité le recrutement de 50 enquêteurs et de 13 contrôleurs d'appoint. Compte tenu des durées des opérations sur le terrain des deux enquêtes et pour une meilleure efficacité de la supervision l'enquête sur la santé, l'environnement et l'éducation sera réalisée sur le terrain après l'enquête démographique. Le personnel d'appoint a donc été supprimé du budget.

b. Indemnités

Les frais de déplacement des superviseurs ont été modifiés pour tenir compte de la révision du nombre d'hommes/mois en 1980 qui est passé de 42 à 7. D'autre part compte tenu de l'étendue des provinces du Nord et du Centre-Sud il est prévu que pour 1981 lors de l'enquête sur les revenus, les dépenses et la consommation, on crée dans chacune de ces provinces deux zones de supervision. Le nombre de superviseurs, en 1981, passe donc de 7 à 9.

c. Equipement

A cause des effectifs de personnel de terrain de l'enquête sur les revenus, les dépenses et la consommation des ménages, il avait été retenu dans le budget général du programme 50 mobylettes et 200 bicyclettes. Compte tenu des nouveaux effectifs du personnel de terrain, ces équipements ont été ramenés respectivement à 25 et 50.

Par contre le nombre de véhicules qui avait été retenu était sous-estimé. Ce nombre a été porté à 14.

d. Consultations

Il ressort des discussions avec la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale que pour la réalisation de ce programme la présence d'un expert international ne serait pas nécessaire. Des consultations sur certains aspects particuliers des différents sujets du programme seraient suffisantes.

Le budget de l'ensemble du programme a été modifié à la baisse comme suit: le budget total passe de 3 943,8 à 3 275,5 milliers de dollars. La contribution du Gouvernement passe de 2 173,4 à 1 884,0 milliers de dollars et celle de l'assistance extérieure de 1 770,4 à 1 391,5 milliers de dollars.

Cette révision ayant été faite avec le concours des techniciens camerounais, la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a marqué son accord de principe que ce budget révisé soit présenté tel quel aux bailleurs de fonds.

II. Financement du programme

Le deuxième objectif de la mission était de discuter avec les autorités camerounaises des possibilités de financement de leur programme par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

En effet lors d'une mission entreprise en Europe en Octobre 1980 par MM. Goldberg et Booker le Gouvernement allemand avait montré sa disponibilité à financer le projet camerounais. La mission avait saisi par telex M. Ngaé Moubéké, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et du Plan. Ce telex avait été suivi d'une lettre de M. Booker à M. Ngaé, donnant plus d'explications.

A la réception de cette lettre la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a contacté l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Yaoundé. Mais celle-ci n'avait reçu aucune information dans ce sens de Bonn.

La mission a fait le point de la situation avec Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et du Plan et avec le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne à Yaoundé.

Il ressort de ces discussions les conclusions suivantes :

1. La République Unie du Cameroun ne trouve pas d'inconvénient à ce que la République Fédérale d'Allemagne lui apporte une assistance à la réalisation de ce programme. Toutefois compte tenu du fait qu'elle avait informé la République Fédérale d'Allemagne qu'elle avait pris ses propres dispositions pour la réalisation de la première enquête de son programme, à savoir l'Enquête Budget-consommation, l'aide qui pourrait être demandée au Gouvernement allemand portera uniquement sur le reste du programme, c'est-à-dire les enquêtes prévues à partir de 1982.

Le Ministère de l'Economie et du Plan présentera d'une façon informelle le document de projet au Gouvernement allemand, pour que celui-ci précise ce qu'il peut apporter comme assistance. Ce n'est qu'après cette démarche qu'une requête officielle sera formulée par le Gouvernement camerounais.

2. L'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Yaoundé n'a reçu aucune information officielle à ce sujet de Bonn. Mais elle transmettra la requête camerounaise au Gouvernement allemand dès sa réception.

III. Recommandations

La République Unie du Cameroun a approuvé le budget révisé du programme. En outre il a déjà commencé à mettre en place sa contribution. C'est ainsi que le personnel technique nécessaire est déjà en place, les véhicules qu'il devait acheter sont déjà livrés, de même que l'atelier off-set.

Compte tenu de cette situation la mission recommande :

1. Que le budget révisé et approuvé par la République Unie du Cameroun soit présenté urgemment aux bailleurs de fonds.

2. Que les contacts soient poursuivis par le CCU avec les autorités allemandes pour le financement du programme de la République Unie du Cameroun. Ceci est d'autant plus urgent que la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale s'apprête à lancer, avec ses moyens propres, la première enquête de son programme.